

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14432**

Intitulé

styliste prototypiste, spécialité automobile

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Technologie de Belfort-Montbéliard - Formation continue, école Espera Sbarro Montbéliard	Président de l'université

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

254s Soudage, assemblage, pose, d ensembles métalliques et de chaudronnerie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La formation technique s'intègre pour l'essentiel au sein des grandes étapes suivantes intégrant compétences théoriques et surtout compétences pratiques acquises en atelier :

1. Création et conception de maquettes, prototypes ou adaptation de véhicules de série.

2. Réalisation et fabrication :

-de composants ou carrosseries complètes en polyester pour prototypes fonctionnels à l'échelle 1 ;

-de châssis, liaisons au sol et implantation de chaîne de traction pour ces mêmes prototypes.

3. Conduite de projets : participation à la conduite de projets depuis l'analyse du cahier des charges jusqu'aux essais de validation du produit réalisé.

Par ailleurs, le métier de styliste prototypiste, en qualité de salarié ou de profession indépendante, s'exerce dans un environnement de plus en plus complexe et exigeant qui implique des compétences relationnelles, ainsi que la prise en compte des contraintes internes et externes notamment au plan économique.

C'est pourquoi l'option a été prise de compléter la formation technique au métier proprement dit, d'une sensibilisation autour des thèmes suivants :

- L'hygiène et la sécurité au travail...

- La capacité à communiquer tant au sein de sa structure qu'avec son environnement et en particulier ses clients...

- La compréhension des grands phénomènes économiques et la gestion de son budget, voire de son entreprise pour les professions indépendantes....

Les capacités attestées :

1. Conception et création

2. Réalisation et fabrication

3. Sécurité

4. Economie, Gestion, Communication

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

* Le secteur automobile, en particulier les petites et moyennes entreprises, dans les domaines de la mécanique, des matériaux composites, la plasturgie, du modelage, du style et du design, de la préparation automobile, de la réparation et la restauration véhicules, du sport automobile...

* Les autres activités de la mobilité prises au sens large faisant appel à la mécanique et/ou aux matériaux composites comme par exemple le deux roues, l'aéronautique, la navigation, le matériel agricole, les engins de BTP,...

* Les activités de responsable de petites entreprises liées aux domaines de la mobilité

Création d'entreprise, métiers de la mécanique auto dont mécanicien sur véhicule de compétition, carrossier, modeleur/designer et stratifieur/mouliste

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1204 : Design industriel

H3203 : Fabrication de pièces en matériaux composites

I1604 : Mécanique automobile

Réglementation d'activités :

Respect des normes relatives à la nocivité des produits par rapport à l'environnement et aux usagers.

Traitement des résines (solvants ou particules).

Homologation des véhicules : normes techniques en vigueur et contraintes de recyclabilité.

Nécessité d'être titulaire d'un CAP ou d'un CQP de la mécanique pour créer son activité

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification comporte trois composants principales :

1. Composante « création et conception » (esquisses, maquettes, exigences techniques et dimensionnelles, cahier des charges...)
2. Composante « réalisation et fabrication » (réalisation du châssis, de la carrosserie, mise au point, essais dynamiques,...)

3. Composante «environnement du métier » (sécurité au travail, communication, conduite de projet, budget, exigences client,...)

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes composant le jury défini chaque année par un arrêté signé par le Directeur de l'UTBM : * Les spécialistes couvrant les quatre domaines (enseignants) * Au moins un professionnel externe dont la compétence dans le domaine des transports et/ou de la mobilité est reconnue * Le responsable de l'école * Un représentant de la formation continue UTBM
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Personnes composant le jury défini chaque année par un arrêté signé par le Directeur de l'UTBM : * Les spécialistes couvrant les quatre domaines (enseignants) * Au moins un professionnel externe dont la compétence dans le domaine des transports et/ou de la mobilité est reconnue * Le responsable de l'école * Un représentant de la formation continue UTBM
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Personnes composant le jury défini chaque année par un arrêté signé par le Directeur de l'UTBM : * Les spécialistes couvrant les quatre domaines (enseignants) * Au moins un professionnel externe dont la compétence dans le domaine des transports et/ou de la mobilité est reconnue * Le responsable de l'école * Un représentant de la formation continue UTBM
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	Personnes composant le jury défini chaque année par un arrêté signé par le Directeur de l'UTBM : * Les spécialistes couvrant les quatre domaines (enseignants) * Au moins un professionnel externe dont la compétence dans le domaine des transports et/ou de la mobilité est reconnue * Le responsable de l'école * Un représentant de la formation continue UTBM

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications

professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Styliste prototypiste, spécialité automobile" avec effet au 01 septembre 2009 jusqu'au 14 avril 2015.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Nombre des titulaires de la certification par an : entre 25 et 35

Autres sources d'information :

Ecole ESPERA Sbarro Montbéliard

(tel +33(0)3 81 32 90 10 ou mail ecole-sbarro@utbm.fr)

Communauté d'Agglomération de Pays de Montbéliard (PMA)

Lycée technique Viette (Montbéliard)

[Site internet de l'Ecole ESPERA Sbarro Montbéliard](#)

[Site internet de l'autorité délivrant la certification](#)

Lieu(x) de certification :

Adresse de l'autorité délivrant la certification :

Université de Technologie de Belfort-Montbéliard

(Adresse postale : UTBM 90010 Belfort Cedex)

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Lycée technique Viette de Montbéliard

(Adresse postale : 1 b, rue pierre Donzelot BP 327 25206 Montbéliard Cedex)

Historique de la certification :

La certification privée existe depuis 1992 (en Suisse), 1996 à Pontarlier, 2007 à Etupes / Montbéliard